**Modèle de délibération portant création d’un emploi permanent**

*Le Maire (ou le Président)* rappelle à l’assemblée que conformément à l’article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l’organe délibérant de la collectivité ou de l’établissement.

*Le Maire (ou le Président)* expose qu’il est nécessaire de créer un emploi permanent en raison des missions suivantes : (Détailler)

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il propose au ………………. *(organe délibérant*) de créer, à compter du …………………………..., un emploi permanent de ………………………… *(intitulé du poste)* relevant de la catégorie hiérarchique ………. (*A,B,C*) et du grade de …………………….. à *temps complet ou à temps non complet* dont la durée hebdomadaire de service est fixée à ………… (*en cas de temps non complet).*

Cet emploi doit être pourvu par un fonctionnaire.

*(L’autorité territoriale)* …………………… demande que ……………………… *(organe délibérant)* l’autorise à recruter un agent contractuel, dans l’hypothèse où la vacance d’emploi ne pourrait pas être pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire conformément aux conditions fixées à l’article L. 332-8 1°,2°,3°,4°, 5°,6°ou 7° ou à l’article L. 332-14 du code général de la fonction publique.

Dans l’hypothèse du recrutement d’un agent contractuel au titre de l’article L. 332-8 du code général de la fonction publique, la présente délibération précise :

* Le motif invoqué du recrutement d’un agent contractuel,
* La nature des fonctions (missions),
* Les niveaux de recrutement *(diplôme de niveau I, II, III, IV ou expérience professionnelle souhaitée),*
* Les niveaux de rémunération*.*

Considérant la nécessité de créerl’emploi de ........................................................... *(grade(s))*, à temps complet / non complet, à raison de ……… heures hebdomadaires, en raison de ........................................................... *(motifs)*,

**Le temps de travail doit être noté en heures et minutes et non en centièmes.**

Considérant le tableau des effectifs,

*(L’organe délibérant)* ……………….. sur le rapport de *Monsieur le Maire (ou le Président)* et après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

**ARTICLE 1**

De créer un emploi permanent sur le grade de ………………….. relevant de la catégorie hiérarchique … (A,B,C) pour effectuer les missions de …………..*(préciser)* à temps complet ou à temps non complet à raison de …………, à compter du …………………………..

De modifier le tableau des effectifs annexé à la présente délibération.

**ARTICLE 2**

D’autoriser le recrutement sur un emploi permanent d’un agent contractuel, dans l’hypothèse où la vacance d’emploi ne pourrait pas être pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire (justifié par l’examen des candidatures et au regard du Procès-Verbal du recrutement) pour une durée déterminée de ………………….. ou indéterminée . *(Préciser en cas de recrutement au titre de l’article L. 332-8 du code général de la fonction publique, le niveau de recrutement : le diplôme de niveau I, II, III ou IV ou la qualification équivalente/la rémunération à laquelle s’ajoutent les suppléments et indemnités prévus par délibération).*

Le contractuel recruté devra justifier *de ……………………….* *(dénomination du ou des diplômes et/ou titres et/ou qualifications exigés)* et, si possible, d’une expérience professionnelle dans le secteur *……………………..* *(dénomination du secteur concerné)* d’au moins *… (nombre d’années exigé)*

Le traitement sera calculé en fonction de l’expérience du candidat et par référence aux indices de l’échelle indiciaire du cadre d’emplois de ……………………….

L’agent percevra le régime indemnitaire prévu par les délibérations adoptées par l’assemblée délibérante de la collectivité ou de l’établissement pour l’exercice des fonctions correspondant au grade et à l’emploi concerné.

**ARTICLE 3**

D’autoriser *le Maire/Le Président* à procéder au recrutement de l’agent qui sera affecté à cet emploi.

**ARTICLE 4**

D’autoriser *le Maire/Le Président* à procéder, sur le fondement de l’article L.332-13 du code général de la fonction publique, au recrutement d’un agent contractuel pour remplacer l’agent momentanément indisponible.

**ARTICLE 5**

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre ........... article ............ du budget (préciser l’année).

Fait à …………………………, Le …………………………….,

*Le Maire, Président,*

*(nom, prénom et signature)*

Transmis au représentant de l'État le : …………………………..

Publié le : ……………………

**Joindre en annexe le tableau des effectifs modifié.**